

Conduire le projet d'observatoire

La construction d'un observatoire est un projet et se gère comme tel.

Lors de la **réunion de lancement**, les acteurs mobilisés pour répondre à l'enjeu désignent un maître d'ouvrage et une équipe technique chargée de la maîtrise d'œuvre.

Les acteurs et l'équipe technique analysent la dynamique territoriale avec l'aide d'experts ; puis ils élaborent un avant-projet chiffré soumis à la **décision** du maître d'ouvrage.

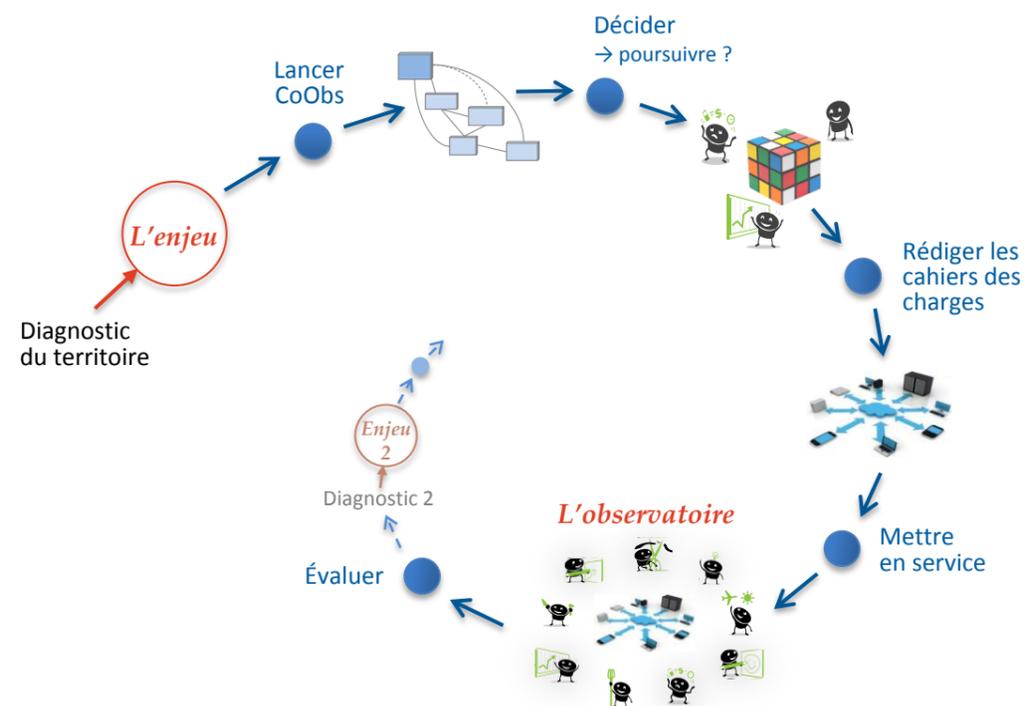
Ils définissent ensuite les indicateurs pour traiter l'enjeu commun et les informations à restituer à chaque acteur du territoire. Une charte précise le rôle de chacun : qui fournit quelles données ? qui reçoit quelle information ?

L'équipe technique rédige deux **cahiers des charges** : l'un pour le logiciel et l'autre pour la collecte des données. Elle mandate un prestataire pour réaliser le dispositif technique.

L'équipe technique réceptionne les données et les logiciels. Elle décide la **mise en service** et accompagne le déploiement.

Après une période d'utilisation, elle accompagne les acteurs pour **évaluer** la capacité de l'observatoire à piloter l'action collective.

Les connaissances acquises éclairent le diagnostic initial et préparent l'évolution du dispositif.



Par sa construction collective, l'observatoire favorise la cohésion territoriale en créant des synergies.

Construire collectivement un observatoire territorial



Face à un enjeu sur leur territoire, des acteurs se mobilisent. Ils décident de se doter d'un observatoire pour suivre, dans la durée, leur action et l'évolution du territoire.

Les lectures du territoire sont multiples. Les intérêts individuels sont souvent divergents. Les acteurs ne sont pas organisés pour répondre à l'enjeu.

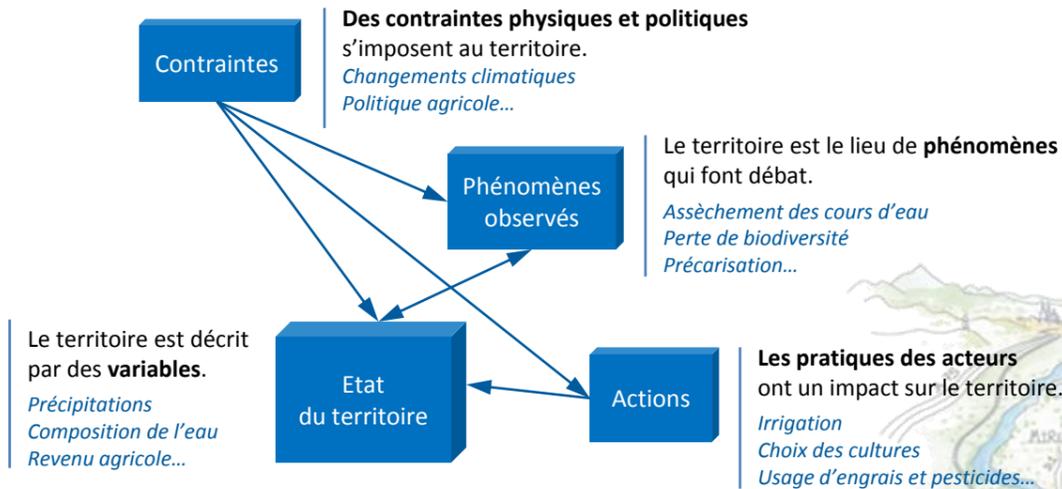
Comment surmonter ces difficultés ?

Face à l'enjeu, comprendre et s'organiser pour agir

Illustration à travers l'exemple de l'accès à l'eau en zone rurale

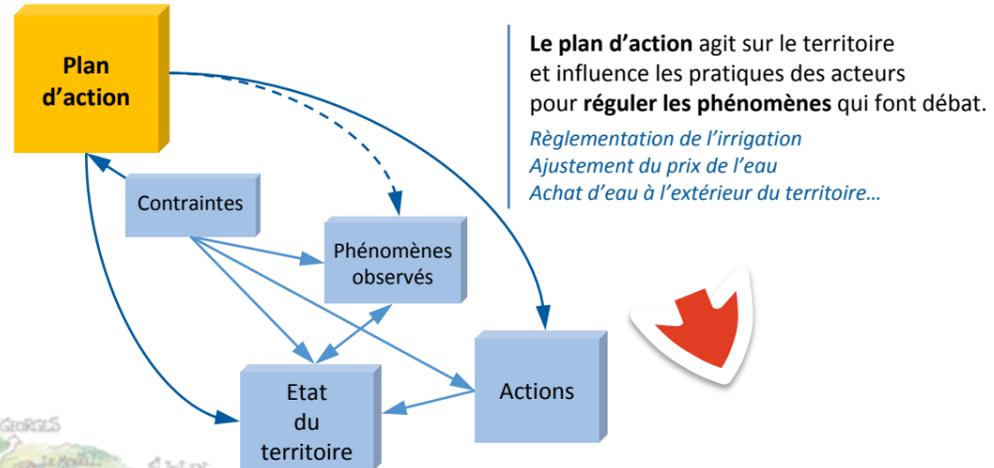
1. Construire une connaissance partagée de la dynamique territoriale

Comment le territoire fonctionne-t-il face à l'enjeu ?



2. Planifier l'action

A partir de cette connaissance partagée, un plan d'action est élaboré pour relever les défis.



3. Choisir le jeu d'indicateurs

Les indicateurs sont définis pour piloter l'action collective, répondre aux besoins individuels des acteurs et suivre l'évolution du territoire.

Le jeu d'indicateurs reflète les relations de causalité au sein du territoire.
Composition de l'eau : teneur en nitrates
Production agricole : volume et valeur
Indice de pauvreté...

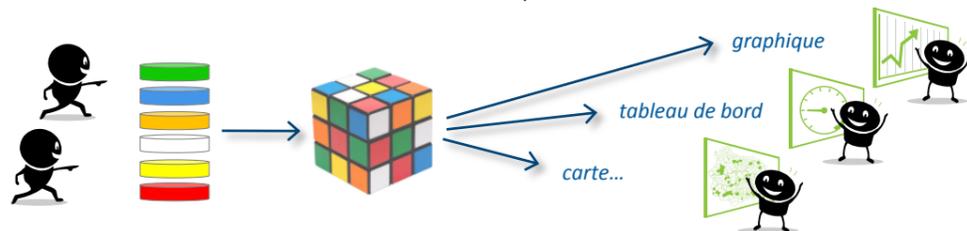
6. Évaluer et adapter en fonction des nouvelles connaissances

Enjeu
accès à l'eau en zone rurale

5. Collecter les données et restituer l'information

Les modalités sont précisées et contractualisées pour alimenter l'observatoire en données et utiliser les informations délivrées. Chaque besoin d'information collectif ou individuel fait l'objet d'une restitution spécifique.

Chaque acteur met ses données à disposition pour les calculs et traitements mutualisés. Il bénéficie en retour d'un service informationnel personnalisé.



4. Codifier un langage commun

Les termes caractérisant l'état du territoire et l'action, ainsi que les paramètres de l'observation, sont définis collectivement.

Le dictionnaire des données regroupe toutes les définitions.
Nappe phréatique
Forage privatif
Jachère...

Le dictionnaire des indicateurs décrit les méthodes de calcul.
Pluviométrie = hauteur cumulée annuelle mesurée en mm...

